*fonctionnarisme*, les traditions de l'ancien régime. A chacun sa part. Quelle est celle des temps nouveaux?

La France est le pays administratif par excellence, et, de plus, contrairement à l'idée que s'en font les observateurs superficiels, c'est le pays qui reste le plus attaché à la routine et à ses traditions. Les lois y devancent souvent les mœurs. On y a décrété vingt fois la liberté, et la liberté n'y a jamais été ni comprise, ni sentie, ni pratiquée. Par ses penseurs, par ses poëtes, par ses artistes, par son élite enfin, la France est à l'avant-garde des sociétés modernes. Par le gros de son armée, elle se traîne encore à l'arrière-garde, dans l'ornière de l'ignorance et de la superstition. En somme, la France est encore cet enfant mineur tenu en tutelle depuis quatorze siècles par des rois et des prêtres qui se fussent bien gardé de l'émanciper. Des habitants de ce pays, les uns veulent être gouvernés à outrance et les autres visent tous au gouvenement. Qui n'est pas fonctionnaire désire le devenir. En ouvrant toute large la porte des emplois publics à tout citoyen, nos institutions nouvelles n'ont pas créé l'appétit des places, elles ne l'ont que surexcité. Comme le système en vertu duquel sont créés et distribués les emplois est resté en opposition manifeste avec les institutions démocratiques; comme tous les gouvernements qui se sont succédé depuis près d'un siècle n'ont eu en vue, comme les précédents, que de se faire des créatures, il en est résulté ce *fonctionnarisme* qui a fini par constituer une nation d'administrateurs au milieu d'une nation d'administrés.

L'homme qui, par un calcul personnel autant que par esprit de système, a le plus contribué au développement du *fonctionnarisme*, c'est celui qui, né d'une révolution, en a répudié tous les instincts, tous les principes, et a repris toutes les tendances de l'ancien régime. Dans sa fureur d'organisation, dans sa rage de tout discipliner, il eût fait volontiers de la France, s'il en avait eu le temps et la puissance, une nation à la chinoise, à l'égyptienne, hiérarchisée, étiquetée, costumée du haut en bas, et se mouvant tout entière sous sa main, comme les automates orientaux sous la main de leurs despotes. A ses yeux, tout revêtait un caractère officiel. Les manifestations les plus libres de la pensée humaine, les lettres, les arts, la poésie, l'histoire même, tout devait porter l'estampille comme une marque de fabrique. Il eut même l'idée de faire écrire l'histoire de France par sa police. Voyez une lettre datée de Bayonne en 1808, où il recommande à son ministre de l'intérieur de ne pas souffrir que nos annales nationales soient commentées par le premier venu. « Si Corneille vivait, disait-il à ses familiers, je le ferais prince. » Oui, sans doute, il l'eût fait prince, et, de plus, chambellan de l'empire. En l'affublant d'un habit brodé et en le chargeant d'un trousseau de clefs, il eût cru rehausser la gloire de notre grand poëte tragique! Voilà l'homme, voilà le créateur du *fonctionnarisme* moderne. Toutes ses institutions tendent au même but. S'agit-il de l'armée, qui est pour lui le type de la société? Avant lui l'armée procédait jusqu'à un certain point de l'élection; mais on ne nommera plus un simple caporal sans sa permission. Les communes s'administraient elles-mêmes sous la surveillance de l'Etat. Il brise les corps municipaux et fait des maires et des adjoints des marionnettes à sa dévotion. Les départements avaient des directoires choisis parmi les citoyens notables et jouissant d'une certaine indépendance. Il y substitue des agents révocables qu'il tient sous sa main comme des machines qui n'ont plus la faculté de penser. Justice, finances, instruction publique, tout y passe. Pas un garde champêtre qui ne relève de lui ou de ses agents. Et qu'est-ce que son Université, sinon une pépinière de fonctionnaires embrigadés à l'avance et faisant des thèmes dès le lycée au son du tambour? Son désir, et il le répète souvent, c'est que l'Université fonctionne comme le monde, sans bruit. En 1812, à l'apogée de sa puissance, il doit être content. Hors des camps, le monde qu'il gouverne ne fait pas plus de bruit qu'une nécropole. Ses fonctionnaires y règnent, comme les gardiens du Père-Lachaise, sur le paisible peuple des ombres. Sous l'influence du narcotique infusé dans ses veines, la nation dort d'un sommeil qui ressemble à la mort. De 1789 à 1800, il y avait eu en France des citoyens. A partir de l'an 1800, il n'y eut plus que des fonctionnaires et des administrés.

Le mal était immense; il s'est constamment accru depuis par la multiplication des emplois et par l'asservissement graduel des employés à leurs supérieurs, et des supérieurs aux chefs du gouvernement. Il n'est pas jusqu'aux grandes administrations particulières qui n'aient réglé leurs allures sur celles des administrations publiques. La création des chemins de fer, entre autres, nous a valu un *fonctionnarisme* d'un nouveau genre. L'armée des chemins de fer s'élève aujourd'hui, dit-on, à 80,000 hommes, et l'on n'y est reçu qu'en professant hautement des opinions politiques agréables à la direction. Sous la Restauration, l'on n'y serait pas entré sans un billet de confession. Aujourd'hui, il faut un bulletin de vote. A combien s'élève aujourd'hui le nombre de ces fonctionnaires de tout ordre? D'après une statistique qui date de 1854, il était alors de 278,000. Si l'on y ajoute les employés des chemins de fer, nous devons être aujourd'hui à près de 400,000. Au grand-duc Constantin de Russie, qui venait de visiter la France il y a quelques années, on demandait ce qu'il y avait vu : « Des fonctionnaires, des factionnaires et des actionnaires! »

« Peuple de fonctionnaires, peuple de laquais, » a dit énergiquement Paul-Louis Courier. Que dirait aujourd'hui ce publiciste chagrin? De la fièvre des emplois qui nous dévore accuserait-il la démocratie, comme l'a fait son pâle successeur Timon? Non; Courier avait connu l'Empire et apprécié le mérite de la consigne et de l'obéissance passive. Il savait comment on abrutit un peuple, et il ne confondait pas la Révolution avec ses ennemis.

Nous avons assigné au *fonctionnarisme* ses véritables causes; suivons-le dans ses effets. Le premier de tous et le plus pernicieux, c'est l'affaiblissement des énergies individuelles. Qui ne compte que sur soi pour remplir les pénibles devoirs de la vie s'y prépare d'avance par une éducation forte qui éveille toutes les forces de la volonté. Qui compte sur des richesses héréditaires ou sur la fortune publique s'endort dans la nonchalance et dédaigne un travail inutile ou superflu. Certes, la race française est douée de riches et rares qualités; mais pourquoi n'a-t-elle pas, comme la race anglo-saxonne, l'audace des grandes entreprises et l'opiniâtreté qui les mène à bonne fin? C'est que l'habitude de compter en toutes choses sur l'Etat étouffe l'initiative individuelle. On serait vraiment bien bon de tenter la fortune dans les hasards de l'industrie ou du commerce, quand on peut s'endormir tout doucement, avec la perspective d'une retraite assurée, sur les coussins d'une fonction publique! Ne dirait-on pas, du budget de l'Etat, un râtelier ouvert aux enfants de la bourgeoisie française, ou plutôt un tour pour ses enfants trouvés? Entrez dans cette bonne famille de braves gens qui vivent bourgeoisement sur leurs terres, et dont les revenus vont décroissant de génération en génération par les partages de succession. Où sont leurs enfants? Aux études. Dans quel but? Celui-ci, qui est assez fort en mathématiques, vise à l'Ecole polytechnique, d'où il sortira, après quelques années encore passées à une école d'application, avec un brevet d'ingénieur de l'Etat ou de lieutenant d'artillerie. Cet autre, moins apte ou moins appliqué, se destine à Saint-Cyr. Voilà pour la fleur. Quant aux médiocrités, elles se rejettent sur les eaux et forêts, sur les postes, sur les droits réunis, ou s'abattent sur les télégraphes et les finances. Suit-on les écoles de droit avec trop peu d'aptitude ou d'activité pour conquérir au barreau la renommée et l'indépendance, on ne saura toujours assez pour devenir, à l'aide de quelques protections, un méchant substitut. Nous connaissons une famille nombreuse et honorable où, de dix fils et gendres, il n'en est pas un seul qui ne morde, et à belles dents, au budget public. On y mord, pour ainsi dire, dès le biberon. Le *fonctionnarisme* est cultivé en fleurs sur les bancs du collége pour produire ses fruits dans les innombrables carrières ouvertes à la mendicité publique. Une carrière! Voilà le mot, la consigne, le but. Dans le peuple, qui veut aussi avoir sa part, on n'a pas de moindres appétits. Tout grimaud frotté des éléments de l'instruction primaire veut être facteur, piqueur, curé, douanier, agent de police ou gendarme. Un emploi! un emploi! Voilà la réponse du peuple à la bourgeoisie. Le moyen qu'un peuple développe son énergie, lorsque l'abondante curée des fonctions publiques offre une prime constante à l'indolence et à l'inertie!

L'abaissement des caractères suit de près ce fâcheux abandon de soi-même. N'est pas fonctionnaire qui veut. Dans un pays libre comme les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, on ne peut avoir l'espoir de le devenir qu'en faisant preuve d'une aptitude spéciale et d'un mérite supérieur et incontesté. En France, où le pouvoir suprême est le dispensateur de toutes les grâces, aptitude et mérite sont tenus pour peu de chose, si une main protectrice ne vous tire de la foule pour vous mettre en évidence; car le mot de Figaro est toujours vrai : « Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. » Le premier de tous les talents consiste donc à faire des courbettes. Les emplois sont nombreux, mais les candidats sont innombrables. Il n'est place si modique qui ne soit poursuivie par des milliers de concurrents affamés. Pour une place de bourreau devenue vacante, on a vu accourir jusqu'à deux cent cinquante pétitionnaires, dont quelques-uns étaient docteurs en médecine. Que de sollicitations, de visites, de courses et de stations d'antichambre pour obtenir la préférence! L'a-t-on emporté, on rêve déjà d'avancement. Pour cela, il faut plaire, toujours plaire à ses protecteurs, à ses chefs, à tout le monde, excepté au public, et n'avoir en toute chose que l'opinion de ses supérieurs. « L'esclave, disait Théognis, perd la moitié de son âme. » Le fonctionnaire l'aliène tout entière. Voyez les nôtres, dans les circonstances solennelles, aux élections ou aux cérémonies publiques, et dites s'il reste chez la plupart d'entre eux la dignité de l'homme libre et l'étoffe d'un citoyen

Mais ce n'est pas tout; par une conséquence inévitable, on se venge de sa servilité vis-à-vis des forts par l'insolence à l'égard des faibles. Quant à la matière administrative, on la traite selon ses mérites. Vous croyez que ce percepteur, que ce gabelou, que cet agent de police doit être à vos ordres parce que vous le rétribuez. Point de tout; c'est vous qui êtes à sa merci. Il n'a pas été créé pour la fonction, mais la fonction a été créée pour lui. Tout individu portant galon, casquette brodée ou épée au côté a le droit de vous toiser de haut en bas, surtout si vous portez une simple blouse, enseigne de la servitude. L'impolitesse des fonctionnaires français est proverbiale dans le monde. Tient-elle à leur coutume? C'est possible. O vanité! On prétend que si nous donnions de beaux costumes aux forçats, il se trouverait d'honnêtes volontaires pour s'enrôler dans les galères. Nous sommes tenté de le croire. Dans les Etats despotiques, le costume joue un rôle important. Le premier Empire n'avait pas négligé ce signe extérieur de la puissance publique, et nous avons repris ses traditions. Aux Etats-Unis, on s'en passe. Législateurs et magistrats y sont vêtus comme tout le monde et n'en sont pas moins respectés. Il est vrai qu'ils savent se rendre respectables. « Je n'ai point remarqué qu'en Amérique, dit M. de Tocqueville, le fonctionnaire, dans l'exercice de son pouvoir, fût accueilli avec moins d'égards et de respects, pour en être réduit à son seul mérite. Mais, dit-il aussi, je ne saurais rien imaginer de plus uni dans ses façons d'agir, de plus accessible à tous, de plus attentif aux demandes et de plus civil dans les réponses qu'un homme public aux Etats-Unis. Dans cette force qui s'attache à la fonction plus qu'au fonctionnaire, à l'homme plus qu'aux signes extérieurs de la puissance, j'aperçus quelque chose de viril que j'admire. »

Cupidité, servilité et insolence, voilà déjà trois beaux fruits du *fonctionnarisme* tel que nous le pratiquons, en dépit de trois révolutions qui auraient dû nous en affranchir. Et comment en serait-il autrement? Pourquoi MM. les fonctionnaires seraient-ils dignes vis-à-vis de leurs supérieurs et polis envers le public? Pourquoi même ne se permettraient-ils pas un peu d'arbitraire, puisqu'ils ont jusqu'à présent joui d'une irresponsabilité qui équivaut presque à l'impunité? Dans le pays que nous venons de citer, les fonctionnaires ont d'une large indépendance; mais ils sont doublement justiciables, d'abord de l'opinion publique, qui ne leur confère un mandat qu'à court terme, et des tribunaux devant qui tout citoyen qui de leur part a subi quelque préjudice peut les traduire directement. Voilà au moins des garanties sérieuses. En France, au contraire, et bien que, pour la forme l'article 75 de la constitution de l'an VIII ait été abrogé, l'agent du pouvoir ne dépend que du pouvoir; les tribunaux, non plus que l'opinion publique, n'ont sur lui aucune prise.

Dans son ensemble, la tribu des fonctionnaires constitue donc dans la grande nation une nation à part, qui ne connaît d'autre patrie que ses bureaux, d'autres devoirs que l'obéissance passive, et qui n'a d'autres revenus que le trésor public. Plaire et avancer est tout son catéchisme. Sans attache au sol, cette tribu nomade voyage incessamment d'un bout du territoire à l'autre, campe dans un pays nouveau comme dans un pays conquis, et ne s'y installe qu'à demi, parce que le caprice d'un chef ou les simples lois de l'avancement peuvent d'un jour à l'autre l'appeler ailleurs. C'est l'armée du despotisme, ce n'est pas l'armée de la liberté. Une pareille organisation peut convenir au monarque le plus absolu. Dans une monarchie constitutionnelle, elle donne au pouvoir exécutif une prépondérance excessive et engendre souvent la corruption. Quiconque a sous ses ordres, avec une force publique considérable, une armée administrative comme la nôtre, peut se dispenser de faire les lois et n'en fera pas moins toutes ses volontés.

Au point de vue économique, le *fonctionnarisme* donne des résultats non moins regrettables. D'abord il gaspille une belle somme d'intelligences qui auraient pu trouver un meilleur emploi, et il stérilise une partie du capital national. Si les campagnes, si les petites villes même se dépeuplent, c'est que la recherche des emplois contribue non moins que d'autres causes à pousser les populations vers les grands centres. Puis il grossit démesurément les charges publiques. Ce n'est pas que les fonctions, pour la plupart, soient trop largement rétribuées; mais elles sont trop nombreuses, et les traitements mal répartis. Aux petits la portion congrue, aux grands l'opulence. Du bas au haut de l'échelle, la distance est trop considérable. C'est encore un legs de l'ancien régime, et un démenti de plus à nos principes d'égalité. Quelques rapprochements mettront cette vérité dans tout son jour, et nous les prendrons encore dans le pays où l'égalité n'est pas un mensonge, mais une réalité.

En France, nous avons encore des emplois de 1,000 à 1,200 francs. Aux Etats-Unis, le commis le moins payé reçoit 4,000 francs environ.

En France, un secrétaire général de ministère jouit d'un traitement de 24,000 francs. Aux Etats-Unis, il se contente de 10,000 francs.

Nos préfets reçoivent, avec de superbes hôtels tout meublés, des traitements qui varient de 20,000 à 48,000 francs. En Amérique, le gouverneur d'un Etat six fois plus vaste et dix fois plus riche qu'un de nos départements (Ohio) se trouve suffisamment rétribué à 1,200 dollars (6,504 francs).

Pour tout dire, voici le traitement du président de la grande République : 500,000 francs. En France, la liste civile est de 25 millions, plus la jouissance du domaine de la couronne et quelques autres menus avantages que nous négligeons. [Assez de prétendants convoitent en ce moment la couronne (mars 1872) pour que nous ne songions pas à modifier notre article.]

Mais telle est la puissance des traditions aristocratiques, que c'est en vain que les meilleurs esprits réclament depuis longtemps une répartition plus équitable du traitement des fonctionnaires. Le budget, en somme, n'en sera pas allégé, nous le savons bien; mais les affaires du pays en seront mieux gérées, et, sur ce point du moins, nous serons d'accord avec les principes de la démocratie.

Nous croyons avoir suffisamment établi que le *fonctionnarisme* exagéré, corrupteur et corrompu, est tout à fait opposé aux institutions démocratiques. Contrairement aux préjugés de caste dont ne pouvait se défendre M. de Tocqueville lui-même, il nous serait tout aussi facile de prouver que, lorsqu'elles sont au pouvoir, les aristocraties ne sont pas plus économes des deniers publics que les gouvernements populaires. « Lorsque l'aristocratie règne, dit-il, les hommes qui conduisent les affaires de l'Etat échappent par leur position même à tous les besoins; contents de leur sort, ils demandent surtout à la société de la puissance et de la gloire. » Non, monsieur le comte, ils ne se contentent pas de la puissance et de la gloire, et vous leur prêtez ici votre propre désintéressement. Ce qu'il leur faut de plus, c'est de l'argent et beaucoup d'argent; l'histoire nous l'a appris. Sous le règne d'un roi que la postérité salue du nom de Père du peuple, le cardinal d'Amboise avait amassé, dans ses charges, une fortune scandaleuse. Richelieu ne manquait ni de gloire ni de puissance, mais il ne négligeait pas le solide, et il s'était créé sur la fortune publique d'immenses revenus. Mazarin, son successeur, était plus riche que les trois quarts des princes de l'Europe. Et plus tard M. le duc! et M. d'Argenson, et M. d'Aiguillon! Et les aristocrates du jour! Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on s'enrichit dans les hautes fonctions et que la gloire n'y passe qu'après le profit.

Les choses étant données telles qu'elles sont, y a-t-il un remède à cette plaie croissante du *fonctionnarisme* qui résiste même aux révolutions? Sans doute; mais il faudrait couper le mal par la racine, changer complétement notre système administratif, ou tout au moins modifier le caractère des fonctions publiques et leur donner une autre source, en prenant pour base, dans une large mesure, l'élection. De plus, il y aurait lieu de créer, pour la sauvegarde de la liberté, une sérieuse responsabilité des fonctionnaires publics. Nous prendrons encore nos exemples dans le pays qui, à tant de titres, peut nous servir de modèle et nous donner des leçons.

Aux Etats-Unis, les emplois ne sont pas moins vivement brigués qu'en France; ils le sont même peut-être davantage, parce que la compétition est plus grande, chacun se préparant de bonne heure à la pratique de la vie publique ouverte à tous les citoyens. Les fonctions y sont extrêmement divisées. On en compte jusqu'à dix-neuf dans une simple commune. Aussi est-il rare de rencontrer aux Etats-Unis un homme de quelque valeur qui n'ait plus ou moins passé par les fonctions publiques. Mais d'abord il n'y a ici ni placets à présenter ni lâchetés à commettre; car, depuis la présidence de l'Union jusqu'à l'inspection des chemins communaux, tout est soumis à l'élection, et, pour avoir quelque chance d'être élu, il faut au candidat une aptitude réelle et reconnue de ses concitoyens. En second lieu, loin d'offrir, comme en France, une carrière assurée et de former caste, les emplois, aux Etats-Unis, sont temporaires et très-précaires, puisqu'ils sont soumis à l'instabilité de la faveur publique. On les traverse, mais on ne s'y arrête pas, et tel qui descend des plus hauts grades reprend comme de plain-pied son métier de tailleur ou de bûcheron. Le fonctionnaire, enfin, n'est pas abrité sous l'égide d'un conseil d'Etat, et il est matériellement et personnellement responsable de tout le préjudice qu'il a pu causer par l'abus de son pouvoir ou même par de simples négligences. Il ne dépend pas d'un supérieur hiérarchique, mais il dépend de tout le monde, et sa responsabilité, aussi étendue que sa liberté d'action, est la meilleure sauvegarde contre l'arbitraire, les caprices et les abus. En résumé, il n'y a pas de *fonctionnarisme* en Amérique, parce qu'il n'y a ni centralisation administrative, ni esprit de caste, ni pouvoir héréditaire intéressé à perpétuer le servilisme pour sa propre conservation.

Nos traditions, nos mœurs, et, pour tout dire, notre faiblesse de caractère ne nous permettraient pas de détruire d'un seul coup la plaie du *fonctionnarisme* en y important la législation américaine; mais il y a de beaux emprunts à y faire. Nous les avons indiqués au mot ÉLECTION, et nous y reviendrons en traitant de la responsabilité des fonctionnaires publics.

**FONCTIONNEL, ELLE** adj. (fon-ksi-o-nèl, è-le — rad. *fonction*). Physiol. Qui a rapport aux fonctions organiques : *Les troubles* FONCTIONNELS *qui surviennent dans les organes digestifs sont, chez les femmes, des signes de grossesse.* (Cazeaux.) ‖ *Balancement fonctionnel*, Rapport entre l'énergie ou l'activité de deux ou de plusieurs fonctions.



**FONCTIONNEMENT** s. m. (fon-ksi-o-neman — rad. *fonctionner*). Action d'une machine en mouvement; action d'un objet combiné pour agir dans un but d'ensemble : *Le* FONCTIONNEMENT *de l'administration militaire.*

**FONCTIONNER** v. n. ou intr. (fon-ksi-o-né — rad. *fonction*). Remplir sa fonction, agir dans le but pour lequel on a été fait : *Tout* FONCTIONNE, *dans la nature, dans un but d'ensemble. Une machine* FONCTIONNE *bien lorsqu'elle exécute parfaitement ses mouvements.* (Moléon.)

— Fig. Agir, être mis en action : *C'est pour le service des électeurs que* FONCTIONNE *le gouvernement.* (Proudh.)

**FOND** s. m. (fon — lat. *fundus*, qui signifie proprement creux, d'où l'acception de *fond*, l'endroit le plus bas d'une chose creuse, et *fonds*, le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage. Les étymologistes rapprochent de *fundus* le grec *puthmên*, fond, base, *pundax*, creux d'un vase, sanscrit *budhna*, toutes formes qui se rapportent sans aucun doute à la racine sanscrite *bundh*, *budh*, creuser). Partie la plus basse d'un objet ou d'un lieu : *Le* FOND *d'un puits. Le* FOND *d'une vallée. Le* FOND *d'un précipice. Le* FOND *d'un bassin.*

Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées,
Du rivage des mers et du *fond* des vallées?
SAINT-LAMBERT.

‖ Partie solide sur laquelle se trouve une grande masse d'eau : *Le* FOND *de la mer. Ne pas toucher* FOND. *Perdre* FOND. *Aller au* FOND. *Un* FOND *de sable, de vase, de gravier. Nous ignorons en partie ce qui se trouve au* FOND *des mers.* (Buff.)

— Lieu le plus reculé, le plus éloigné : *Le* FOND *d'une boutique. Le* FOND *d'un cloître. Le* FOND *d'un cachot. Le fond d'un jardin. Le* FOND *d'un bois. Le* FOND *des déserts.*

Je t'ai cherché moi-même au *fond* de tes provinces.
RACINE.

— Partie d'un objet opposée à son ouverture : *Le* FOND *d'une boîte, d'une armoire. Le* FOND *d'un sac, d'une bourse, d'une poche. Le* FOND *d'un chapeau. Le* FOND *d'une bouteille. Le* FOND *de l'œil est comme une toile sur laquelle se peignent les objets.* (Buff.)

Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au *fond*.
A. DE MUSSET.

— Partie plane qui termine un tonneau à chacune de ses extrémités : *Les* FONDS *d'un tonneau.*

— Par ext. Liquide qui reste au fond d'un vase : *Un* FOND *de bouteille. Un* FOND *de tonneau. Le* FOND *du calice.*

— Par anal. Terrain sur lequel on assied un édifice : *Un* FOND *d'argile, de sable. Un* FOND *mouvant. Un* FOND *solide.*

— Fig. Raison solide; essence, nature intime; ensemble du caractère : *Il y a des esprits qui n'ont que de la surface sans* FOND. (Nicole.) *Les faiblesses, c'est le* FOND *de la créature.* (Boss.) *Alors même que l'homme est heureux, il y a dans ses plaisirs un* FOND *d'amertume.* (Chateaub.) ‖ Ce qu'il y a de plus intime, de plus profond : *Le* FOND *du cœur. Le* FOND *de l'âme. Aimer quelqu'un du* FOND *du cœur. Etudier le* FOND *de son cœur. Le cœur d'une mère est un abîme au* FOND *duquel il se trouve toujours un pardon.* (Balz.)

Le jour n'est pas plus pur que le *fond* de mon cœur.
RACINE.

J'aime qu'on soit sincère, et qu'en toute rencontre
Le *fond* de notre cœur en nos discours se montre.
MOLIÈRE.

— *Fond de culotte, de pantalon*, Partie d'une culotte, d'un pantalon qui est située au siége : *Mettre un* FOND *à un pantalon. User des* FONDS DE CULOTTE.

— *Fond de carosse* ou simplement *Fond*, Partie du carosse qui se trouve en arrière, du côté opposé aux chevaux : *S'asseoir au* FOND. *Offrir le* FOND *aux dames. D'où vient qu'il me salue? N'est-ce pas pour être vu dans le même* FOND *avec un grand?* (La Bruy.)

— *Fond de train*, Plus grande vitesse possible : *Courir* À FOND DE TRAIN.

— *Fond de bain*, Linge dont on couvre toute une baignoire pour prendre le bain pardessus, sans toucher aux parois de la baignoire.

— *Fond du sac*, Ce qu'il y a de plus secret : *Voilà un long discours, mais j'ai voulu vous faire voir le* FOND DU SAC. (Mme de Sév.)

— *Le fond de la coupe, du calice*, Ce qu'il y a de plus cruel à supporter : *Boire le* FOND DE LA COUPE *des humiliations. Ceux qui veulent boire jusqu'au* FOND LA COUPE *de la vie doivent s'attendre à y trouver de la lie.* (Franklin.)

— Fam. *Fin fond*, Partie la plus reculée, extrême fond : *Le* FIN FOND *d'une province. Le* FIN FOND *des enfers.*

— *Boîte à double fond*, Boîte dans laquelle il y a deux couvercles opposés qui peuvent servir de fond, ou une division intérieure qui peut s'ouvrir et qui, fermée, semble constituer le véritable fond : *Les* BOÎTES À DOUBLE FOND *jouent un grand rôle dans l'escamotage.*

— *Faire fond sur*, Compter sur, mettre sa confiance en : *Je ne* FAIS *pas grand* FOND SUR *sa parole. Je sais que je puis* FAIRE FOND SUR *vous. Quel* FOND *peut-on* FAIRE SUR *la vie?* (Mass.)

— B.-arts. Champ de tableau sur lequel se détache le sujet, et qui représente le plus souvent des objets plus ou moins lointains : *Un* FOND *de paysage.*

— Archit. *Fond de cuve*, Angle rentrant arrondi. ‖ *De fond*, En partant du sol, et non par encorbellement : *Tourelle, tribune montant* DE FOND.

— Mus. *Jeux de fond*, Nom donné à certains jeux d'orgue à bouche : *Les* JEUX DE FOND *sont ouverts ou bouchés; dans le premier cas, ils tirent leur nom de leur premier tuyau; dans le second, ils sont appelés bourdons.* (F. Clément.)

— Théâtre. Décoration qui ferme la scène dans la partie opposée à la salle : *Le* FOND *est censé un prolongement de la scène. Les toiles de* FOND *doivent toujours être peintes un peu lâchement.*

— Manége. *Avoir du fond*, En parlant du cheval, Supporter sans grande fatigue un long exercice : *Les chevaux qui n'*ONT *pas* DE FOND *ou qui n'ont pas de jambes s'arrêtent dès qu'on leur rend la main.* (E. de Gir.)

— Natat. *Fond de bois*, Plancher mobile qu'on place, dans les écoles de natation, pour maintenir une profondeur régulière, et qui est disposé de manière à s'élever ou s'abaisser, avec le bateau sur lequel il est attaché, suivant les crues ou le rabais de l'eau : *Bains à quatre sous et à* FONDS *de bois pour dames.*

— Mar. Terrain situé au-dessous de l'eau de la mer : FOND *de roches, de vase. A l'aide de quelques brises folles, le* Corporal Trim *y mouilla bientôt par dix-huit brasses,* FOND *de sable.* (Dumont-d'Urville.) ‖ Hauteur de l'eau : *Il y avait malheureusement trop de* FOND *pour pouvoir jeter l'ancre.* (Chardin.) ‖ *Petit fond*, Petite profondeur d'eau, et aussi Partie de la coque comprise entre la quille et l'extrémité supérieure des varangues. ‖ *Fond de bonne tenue*, Fond sur lequel l'ancre s'enfonce et mord aisément. ‖ *Donner fond*, Laisser tomber l'ancre. ‖ *Bas-fond*, Endroit où la hauteur de l'eau est trop petite pour qu'un navire puisse passer dessus sans échouer. ‖ *Fond de cale*, Partie la plus basse de l'intérieur d'un bâtiment : *Ainsi, on ne sait par quel instinct le requin s'attache à suivre de préférence les navires négriers, où l'entassement d'êtres humains à* FOND DE CALE *provoque une si incessante mortalité.* (Dumont-d'Urville.) ‖ *Etre à fond de cale*, Se trouver dans une position désespérée, ne plus avoir d'argent : *Le Marseillais retourna ses poches : « Je* SUIS À FOND DE CALE, *» dit-il.* (E. Sue.) ‖ *Fond d'un navire*, Partie extérieure la plus rapprochée de la quille, de la coque d'un navire. ‖ *Bordages de fond*, Ceux qui recouvrent les fonds du navire. ‖ *Fond de hune*, Bordages formant la plate-forme d'une hune. ‖ *Fond d'une voile*, Partie inférieure de la voile. ‖ *Ralingue de fond*, Cordage servant de bordure au côté le plus bas d'une voile. ‖ *Cargue de fond*, Manœuvre fixée à la ralingue de fond et servant à la porter sur la vergue quand on veut serrer la voile. ‖ *Perdre le fond*, Ne plus pouvoir sonder, par suite de la trop grande profondeur de l'eau. ‖ *Retrouver le fond*, Se rapprocher assez de la côte pour que le plomb de sonde arrive au fond de la mer. ‖ *Etre sur le fond*, Se trouver sur un point où la profondeur de l'eau permet de mouiller. ‖ *Se pousser de fond*, Avancer en prenant son point d'appui sur le sol recouvert par l'eau : *Il avançait donc, mes garçons, comme je vous le dis, en* SE POUSSANT DE FOND *avec une gaffe.* (E. Sue.)

— Artill. *Fond d'affût*, Ensemble des pièces de bois placées à la partie inférieure d'un affût et servant à relier les deux flasques.

— Pêche. Sorte d'abri pour les poissons, formé de planches posées sur des pierres. ‖ *Pêcher par fond*, Disposer des filets ou des lignes autour d'un fond.

— Min. *Travaux du fond*, Ensemble des travaux intérieurs d'une mine.

— Techn. Syn. de FONÇAILLES. ‖ Première et plus basse tissure d'une étoffe : *Etoffe à* FOND *de soie, à* FOND *d'or.* ‖ Etoffe sur laquelle on exécute des ornements : *Une étoffe brodée d'or sur* FOND *de velours.* ‖ Tête ou ganse d'une frange, sur laquelle on monte les ornements. ‖ Point bouclé fait avec un fil plus gros que celui des autres points, dans le point d'Alençon. ‖ Réseau qui décompose en carrés le dessin d'un ouvrage à l'aiguille ou d'une dentelle. ‖ Morceau de gaze qu'on place dans un bonnet de dame, pour couvrir le derrière de la tête. ‖ Table de dessous d'un violon ou d'une guitare. ‖ Première couche de peinture sur laquelle on en étend d'autres appelées *couches de teintes.* ‖ *Fond de cuve*, Garde de serrure de l'espèce des rouets, qui est plus ou moins inclinée. ‖ *Fond de cuve en dedans*, Celui dont l'inclinaison a lieu vers la tige de la clef. ‖ *Fond de cuve en dehors*, Celui dont l'inclinaison a lieu du côté opposé. ‖ *Fond de miroir*, Derrière de miroir. ‖ *Faux fond*, Plaque circulaire rapportée sur le palâtre d'une serrure, et sous laquelle la broche est rivée. ‖ *Cartes de premier fond*, Cartes qui donnent la première nuance de blancheur et de finesse. ‖ *Cartes de second fond*, Celles dont les blancs tirent sur le gris. ‖ *Donner du fond à*, En parlant des feuilles de baudruche employées par les batteurs d'or, Les humecter avec une liqueur aromatique, et, en parlant des peaux, Les tremper à froid et les fouler dans un liquide qui leur donne du lustre. ‖ *Faire les fonds, Préparer les fonds*, Dans le raffinage du sucre, Préparer les pains à subir le serrage, opération qui consiste à enlever de la base de chaque pain toute la partie superficielle qui est fort dure, et à la remplacer par une couche de sucre blanc en poudre, que l'on tasse fortement en l'égalisant avec une truelle. C'est cette couche de sucre en poudre qui constitue proprement le *fond.*

— Procéd. Matière essentielle du procès : *Procéder sur le* FOND. *Le* FOND *du procès est une question de mur mitoyen.*

— Loc. adv. *A fond*, Complétement, tout à fait, absolument, dans ce qu'il y a de plus intime : *Connaître une affaire* À FOND. *Traiter un sujet* À FOND. *Il vaut mieux que les enfants sachent peu de choses, pourvu qu'ils les sachent* À FOND *et pour toujours.* (Rollin.) *Il faut toujours connaître les enfants* À FOND *avant de les corriger.* (Fén.)

— Mar. *Couler à fond*, Submerger, faire tomber au fond de l'eau, en parlant d'un bâtiment : *Une bordée de boulets les cribla et les* COULA À FOND. ‖ Etre submergé, tomber au fond de l'eau, en parlant d'un bâtiment : *Notre navire* COULA À FOND.

— Fam. *Couler quelqu'un à fond*, Le ruiner ou le réduire à l'impuissance. ‖ *Couler une affaire à fond*, L'empêcher définitivement de réussir, ou, dans un autre sens, la terminer, en finir avec elle. ‖ *Couler une matière à fond*, L'épuiser, la traiter complétement.

— *Au fond, Dans le fond*, En réalité, après tout, en y bien regardant : *L'honneur n'est* AU FOND *que l'opinion régnante, c'est-à-dire rien de respectable.* (J. Simon.)

— *De fond en comble*, Des fondations au toit, de la base au sommet; dans toutes les parties : *Démolir une maison* DE FOND EN COMBLE. *Nabuchodonosor renversa Jérusalem* DE FOND EN COMBLE. (Chateaub.) ‖ Fig. Absolument, tout à fait, en parlant d'un objet que l'on trouble, que l'on dérange : *Mettre la liberté de la presse à la discrétion des cours de justice, c'est la détruire* DE FOND EN COMBLE. (Le chancelier Campden.) *La Révolution a bouleversé* DE FOND EN COMBLE, *depuis le palais des rois jusqu'à la chaumière, tout cet ordre social.* (X. Marmier.)

— **Syn. Fond, fonds.** La distinction du sens de ces deux mots est une des plus sérieuses difficultés de la langue. Ils ont la même étymologie et ont été primitivement de simples variétés orthographiques d'un même mot. Aujourd'hui, *fond* est arrivé à désigner la partie la plus éloignée d'une ouverture ou d'une surface; *fonds*, une terre considérée comme capital productif. Rien de plus net que la distinction entre ces deux sens si éloignés, rien de plus confus que la distinction entre les sens figurés qui en dérivent. Ainsi *fond*, après avoir désigné la surface opposée à l'ouverture, en est venu à désigner la surface placée dessous, par rapport aux accidents qui font saillie sur cette surface ou qui la décorent, comme dans *fond* de broderie, *fond* de tableau; et ceci nous rapproche déjà du champ dont les produits sont comme les accidents. Mais il y a mieux : du sens qui précède, *fond* a passé à celui d'objet principal, caractéristique, essentiel, comme dans le *fond* du caractère espagnol; de son côté, *fonds* en est venu à signifier source, cause, capital moral, et ici la confusion est presque inévitable. Le seul moyen de l'éviter est de rapporter à la première forme tout ce qui désigne la partie fondamentale, réelle et plus ou moins cachée, dont le reste n'est qu'un accident ou un fait extérieur, et à la seconde la partie causative, dont le reste est le résultat. Ainsi l'on dira : *Sous ce caractère malin, il y a un* FOND *de bonhomie;* et : *Il a un* FONDS *de bonhomie dont ses amis tirent bon parti.*

Pour aider le lecteur à reconnaître les cas où il devra écrire *fond* ou *fonds*, nous allons citer, d'après le *Code orthographique* d'Albert Hétrel, un certain nombre d'exemples :

« 1° *Fond.* Sens propre : Le *fond* du sac, le *fond* du bois, etc. — Sens figuré : Le *fond* de cet ouvrage l'emporte sur la forme. Le *fond* des choses, d'une question, histoire, affaire, roman, comédie, etc. Un *fond* de vérité, de raison, de bonté. Faire *fond* sur quelqu'un, sur quelque chose. Ce cheval a du *fond*. A *fond* de train. Ce procès n'a ni *fond* ni rive, c'est-à-dire : il est fort embrouillé. L'apparence est contre lui, mais le *fond* est bon. Le *fond* de sa doctrine est dangereux. Si cette méthode pèche par la forme, le *fond* n'en est pas moins bon.

» On voit que, pris figurément, *fond* signifie ce qu'il y a d'essentiel dans une chose, ce qui la constitue principalement, par opposition à la forme, à l'accessoire.

» 2° *Fonds.* Idée de possession. 1° *Personnes :* Cet homme, cette femme a un *fonds* de capacité, un grand *fonds* de bienfaisance, d'érudition, de gaieté, de jugement, malice, probité, raison, santé, savoir, vertu, etc. Il a tiré cela de son propre *fonds.* Le bon *fonds* de garçon qu'Auguste! Toutes ces belles pensées partent du *fonds* le plus élevé. Le *fonds* de son caractère fait que l'on a un grand *fonds* d'estime pour lui. Le *fonds* d'iniquité de ce misérable. Le *fonds* d'une nation, c'est-à-dire ce qu'elle *possède* en vertus et en vices. — 2° *Choses :* Le *fonds* d'une propriété, d'une terre, d'un héritage. Un *fonds* de boutique, de magasin, bien achalandé. *Fonds* riche à exploiter. Bâtir sur son *fonds*, sur le *fonds* d'autrui. Ouvrage de *fonds*. Article de *fonds*. Le *fonds* social. Etre en *fonds*. Savoir le *fonds* et le tréfonds d'une affaire. Ce livre est dans l'ancien *fonds* n° 79 de la bibliothèque de l'Institut. »

— **A fond, foncièrement.** V. FONCIÈREMENT.

— **Antonymes.** Bord, dessus, superficie, surface. — Entrée.

— **Encycl.** Mar. et géogr. Les continents se prolongent sous les mers en formant des plaines qui présentent, comme les parties découvertes, leurs vallées et leurs montagnes dont les îles, les écueils, sont les sommets. M. Saigey attribue aux grandes mers une profondeur moyenne de 600 mètres au-dessous du niveau moyen. Les sondages ont démontré que, dans certains points, le *fond* était à une distance bien plus considérable de la surface. Le commandant Bérard a trouvé le *fond* à 2,600 mètres dans la Méditerranée, et le capitaine Ross, à 900 milles à l'ouest de Sainte-Hélène, a exécuté un sondage de 9,143 mètres; près du pôle nord, une nouvelle expérience a donné 8,000 mètres. De nombreux sondages exécutés par les officiers de la marine des Etats-Unis, entre l'Amérique et l'ancien continent, et centralisés par le lieutenant Maury, ont fourni des documents fort utiles aux marins. Parmi ces sondages, l'un d'eux atteignit 10,059 mètres, réduits à 8,834 mètres par la correction de l'inclinaison de la ligne de sonde. Le capitaine Barrow assure que, lorsqu'on toucha le *fond*, la ligne avait mis 2 heures 44 minutes 28 secondes à filer; elle portait deux plombs de 14 kilogr. 500. Le point auquel correspond ce sondage est par 32° 6′ de latitude nord, et 44° 47′ de longitude ouest. A la suite d'expériences nombreuses, les officiers chargés des sondages par le lieutenant Maury ont reconnu que, pour les grandes profondeurs, il est à peu près impossible de sentir le choc du plomb de sonde sur le *fond*. D'un autre côté, les courants sous-marins entraînent la ligne, qui semble descendre toujours. Aux Etats-Unis, on emploie pour plomb de sonde un boulet de 17 ou de 30 kilogrammes, attaché à une ligne de sonde préparée de telle façon qu'elle a partout des dimensions uniformes. De petits morceaux d'étamine, attachés de distance en distance, donnent, à la simple inspection, le nombre de mètres déroulés. De nombreuses observations ont fait connaître le temps nécessaire pour la descente du boulet dans une eau moyennement calme et à des profondeurs données. On en a déduit la loi de la descente. On doit sonder non du navire, mais d'une embarcation, qui se maintient plus aisément immobile, et laisser descendre le plomb aussi vite que son poids le comporte. A mesure que la ligne se déroule sous la traction du boulet, on note les heures auxquelles passent les morceaux d'étamine. A partir du moment où le plomb a touché le *fond*, la ligne n'est plus qu'entraînée par les courants sous-marins, la loi de la descente ne se vérifie plus, et on arrête l'opération. Le boulet est traversé par une tige à laquelle il est réuni par un déclic; au moment où il touche le *fond*, les deux crochets s'abattent, le boulet se détache et la tige remonte seule, avec les corps qui y adhèrent.

Comme le sol des continents, le *fond* de la mer présente des variétés infinies dans sa composition. Il est dit de vase, de sable, d'argile, de roches, de gravier, de corail, selon la nature des objets que le plomb de sonde rapporte à la surface. Il y a des volcans sous-marins qui, dans leurs éruptions, font parfois surgir des îles. La plupart de celles qui composent l'archipel de Santorin ont une semblable origine, et nous avons vu, il y a quelques années à peine, une île à laquelle on a donné le nom de Julia, surgir tout à coup au milieu de la Méditerranée, puis disparaître au bout de quelque temps. Parfois les éruptions volcaniques ne se manifestent pas au-dessus de la surface, et il se produit alors des mouvements violents d'une durée et d'une étendue plus ou moins grande. C'est par des phénomènes de cette nature qu'on est conduit à admettre sous l'équateur, par 20° de longitude ouest, un volcan sous-marin en pleine activité. Outre les îles qui s'élèvent subitement du *fond* de la mer, il en est d'autres qui se forment lentement, par couches successives, et finissent par arriver à la surface; telles sont ces îles madréporiques créées au milieu des mers par les polypes dont les cellules, en s'agglomérant, composent une masse solide. Le *fond* de la mer est quelquefois couvert par une végétation puissante. Voici comment Dumont-d'Urville décrit ces immenses prairies qu'on rencontre surtout aux environs de l'équateur : « Le lendemain, à notre première apparition sur le pont, la mer offrait un aspect tout autre, mais non moins singulier : elle n'était plus lumineuse, mais verdoyante; on eût dit que le navire fendait une vaste cressonnière ou une prairie flottante. Des couches épaisses de varechs ou sargasses, d'un vert sombre passant au jaun